FLASH-INFOS

FLASH INFO SCPN
Agenda et actualités SCPN

La Défense, le 14 février 2025

Cher(e)s collègues,

Nous tenions à vous faire part de quelques informations et de notre actualité récente :

- <u>Rencontre avec nos collègues de la DNPAF</u> :

Le mardi 11 février, le secrétariat général du SCPN, Frédéric LAUZE, Anouck FOURMIGUÉ et Michel CHABALLIER, est allé à la rencontre de nos collègues affectés au sein de la DNPAF.

Après avoir exposé l'action du SCPN et donné des éléments d'informations sur l'actualité du CCD, nous avons pu échanger avec nos collègues sur la spécificité de leurs missions, tout en évoquant les effets de la réforme de la Police Nationale pour la filière PAF (l'augmentation du "reporting" indiquée par nos collègues en Zones s'explique en partie par une pression exercée par les instances européennes, nécessitant pour la direction nationale l'établissement de plans de suivis).

La nouvelle architecture territoriale nécessite de fluidifier la transmission des demandes ainsi que des outils numériques pouvant faciliter la récolte des informations.

Nos collègues ont tenu à rappeler l'importance de la hiérarchie intermédiaire, qui fait actuellement défaut et alourdit ainsi la charge des chefs de service qui doivent se démultiplier.

Enfin, l'amélioration de la prise en charge financière des frais de déménagement apparaît comme une nécessité (particulièrement au moment où notre administration entend redéfinir la notion de mobilité promotionnelle) tout comme les dates de prises de postes suite à mouvements de mutation, afin de faire coïncider celles-ci avec celles des conjoints et les rentrées scolaires.

Nous vous adresserons prochainement un questionnaire pour vous sonder sur les difficultés que vous avez pu rencontrer en matière de déménagement, M. le DGPN s'étant montré intéressé par la question lorsque nous l'avons abordée avec lui hier, et disposé à chercher des solutions d'amélioration.

Nous remercions chaleureusement nos collègues pour la richesse de nos échanges et les félicitons pour la passion qui les anime au sein d'une filière à haute technicité.

Nous tenons à remercier également l'engagement de nos nouvelles déléguées SCPN pour la DNPAF, Nathalie SKIBA et Julie CHEVALIER.



Photo SCPN

- <u>Rencontre avec nos collègues de la Direction Territoriale de Sécurité de Proximité de Paris (DTSP 75)</u> :

Le mercredi 12 février, nous sommes allés à la rencontre de nos collègues de la DTSP 75 relevant de la Direction de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne (DSPAP).

Après les traditionnelles transmissions d'informations et actualités récentes de l'action du SCPN, les débats ont porté sur les modalités de renforts des commissaires de la DSPAP lors des services d'ordre parisiens, les difficultés endémiques de la filière judiciaire (les cycles de travail sont une piste mais le travail avec le parquet en est une autre, pour redonner du sens au métier) ainsi que les parcours de carrière au sein de la DSPAP et plus largement de l'institution Police Nationale.

Un grand merci à nos collègues pour leur présence en nombre et leurs interventions qui nourrissent notre réflexion et nos actions.

A cette occasion, ont été élus délégués SCPN pour la DTSP 75, nos collègues Matthieu LAPEYRE et Hugo ARER, que nous remercions vivement pour leur engagement.



Photo SCPN

- <u>1er mouvement général de mutation</u> :

Nous avons pu évoquer les situations de nos adhérents lors de la traditionnelle réunion bilatérale avec le Directeur Général de la Police Nationale, le jeudi 13 février, concluant ainsi le dialogue social effectué en amont avec nos interlocuteurs (PP, directions nationales et zonales).

Nous avons rappelé notre attachement à l'impartialité dont doivent faire preuve les services RH lorsqu'ils exercent leurs fonctions, particulièrement à l'occasion des mouvements de mutations.

De la même façon, les motivations conduisant à écarter des candidatures doivent respecter autant que faire se peut des critères objectifs, sous peine d'être difficilement compréhensibles et acceptables. Ainsi l'ancienneté et le grade peuvent-ils être avancés légitimement pour justifier un choix, beaucoup moins pour motiver un refus.

Le SCPN continuera de défendre les intérêts de nos collègues lors des prochains mouvements de mutation (un mouvement ponctuel devant donner lieu dans les jours prochains à un télégramme, avant le deuxième mouvement général de l'année 2025 au printemps prochain) et nous remercions le directeur général et ses équipes pour leur écoute.

Pour nous rejoindre ou nous renouveler votre confiance, vous pouvez adhérer en cliquant sur le lien suivant : https://le-scpn.fr/cotisations-en-ligne/ , ou envoyer un chèque à l'adresse suivante : SCPN - 1 et 2 Square Henri Regnault - Tour Gambetta - 92400 COURBEVOIE - La Défense 6. Pour rappel, lorsque vous adhérez, en plus de vous faire représenter pour vous défendre et vous protéger, vous bénéficiez aussi d'une protection juridique que nous sommes les seuls à proposer.

Bien sincèrement

Le Secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général

Frédéric LAUZE
01 49 67 02 40/41
06.76.64.60.31
frederic.lauze@le-scpn.fr

1er Secrétaire Général Adjoint

Michel CHABALLIER
01 49 67 02 42
06.11.50.27.45
michel.chaballier@le-scpn.fr

Secrétaire générale adjointe

Anouck FOURMIGUÉ

06 70 69 83 16
anouck.fourmigue@le-scpn.fr

Secrétaires Généraux Adjoints
Hanane BAKIOUI
David MOREIRA
Laura ABRAHAMI

Retrouvez le SCPN :
www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire